

AVIS PUBLIC

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Article 513 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c.C-19)

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la Ville de Mont-Joli, **circonscription foncière de Rimouski**, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sise au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, Mont-Joli (Québec), le vendredi 5 décembre 2025, à dix (10) heures pour satisfaire au paiement des **taxes municipales et des droits de mutations immobilières, avec intérêts, pénalités, plus les frais**, à moins que ces taxes, droits, intérêts, pénalités et dépenses ne soient payés avant la vente.

CADASTRE	PROPRIÉTAIRE (S)	DESCRIPTION
4 072 112	Maurice Tardif	943, avenue du Sanatorium
4 072 173	Frédéric St-Laurent	565, avenue du Sanatorium
4 072 165	Frédéric St-Laurent	575, avenue du Sanatorium
4 070 902	Les Immeubles BSL Inc	1230, rue Industrielle
4 070 964	Mathieu Deschênes	1120-1122, rue Poirier
4 072 299	Sébastien Canuel	1607, rue Bernier
4 072 296	Christian St-Amand	1626, rue Jogues
4 071 255	Rémy Fillion Luc Fillion Gisèle Labrie	98, avenue Villeneuve
3 755 294	France Banville	1303, boul. Jacques-Cartier
4 071 117	Martin Bérubé	198, avenue Doucet
3755327	9393-0477 Québec inc.	1367-1371, boul. Jacques-Cartier
4 071 339	Yves Rouleau	107, avenue Dollard
3 755 599	Sylvie Caron	1140, rue Thibault
3 755 700	Stéphane Côté Céline Leclerc	1275, rue Saint-Thomas
3 755 433	Stéphane Courtois	1325, rue Saint-Thomas
4 072 589	Kristina Bellavance-Pelletier Marcel Pelletier	1739, rue Desjardins
4 072 604	Marco Leblanc	31, avenue Guérin
3 754 308	Steeve Gendron Geneviève Côté	1767, boul. Jacques-Cartier
3 754 402	Cindy Fougère	67, avenue des Fusiliers
4 072 554	Carole Huet	1660, rue Isidore-Lechasseur
3 754 567	Michel Arsenault	48-50, avenue de la Grotte
3 754 603	Mathieu Beaulieu Shaning Parent	1658, rue Aubin

3 754 613	Yves Banville	1627-1629, rue Aubin
6 104 589	Alain Émond	1677, rue St-Jean-Baptiste
3 754 634	Michel D'Amours	1676, rue Saint-Onge
3 754 371	Mélanie Charrette	1766, rue Bertrand

Pour éviter la mise en vente d'un immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire, paiement direct (carte de débit) ou argent comptant au Service des finances, situé au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, à Mont-Joli.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE

Toute personne qui désire se porter adjudicataire d'un immeuble ou agir à titre de mandataire est invitée à s'inscrire au préalable en personne, au Service du greffe de la Ville de Mont-Joli, au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Conditions à respecter pour enchérir :

- Le jour de l'enchère publique, déclarer devant la personne faisant la vente :
 - Personne physique: Son nom et son prénom
 - Personne morale: Les nom et prénom de son représentant et son numéro d'entreprise du Québec (NEQ)
- Le jour de l'enchère publique, présenter une pièce d'identité parmi les suivantes :
 - Permis de conduire;
 - Carte d'assurance-maladie;
 - Passeport.
- Toute personne désirant enchérir pour une autre personne doit fournir une copie de la pièce justificative l'autorisant à agir à titre de représentant :
 - D'une personne physique : sa procuration ou son mandat;
 - D'une personne morale : un extrait certifié conforme de la résolution ou d'un règlement du conseil d'administration l'y autorisant.
- L'adjudicataire **doit payer immédiatement le prix de l'immeuble**. Ce paiement total doit être fait au comptant, par chèque certifié, carte de débit, par traite bancaire ou par mandatposte à l'ordre de la Ville de Mont-Joli.

Aucune carte de crédit ne sera acceptée. Le cas échéant, le remboursement de l'excédent se fera au moyen d'un chèque émis par la Ville de Mont-Joli dans les 10 jours suivants l'adjudication, sans intérêt. À défaut d'un paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.
- La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent, dans certains cas. L'adjudicataire qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.
- Les frais suivants s'appliquent également :

- A. Des frais de greffe en matière immobilière, soit 201 \$ pour une personne physique et de 249 \$ pour une personne morale (art. 10, Tarif judiciaire en matière civile, chapitre T-16, r. 10) ;
 - B. Des frais équivalent à 3% de l'ensemble des sommes prélevées ou consignées (art. 11, Tarif judiciaire en matière civile, chapitre T-16, r. 10) ;
 - C. Des frais relatifs à l'index aux immeubles du Registre foncier du Québec.
7. À la suite du paiement, l'adjudicataire est saisi de la propriété de l'immeuble adjudgé et peut en prendre possession, sujet au retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année. L'immeuble est vendu avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.
8. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service du greffe au 418 775-7285 poste 2110. Cet avis est fait conformément à la résolution numéro 25-09-432 du conseil municipal, adoptée lors de la séance ordinaire du 29 septembre 2025.

Donné à Mont-Joli ce 16^{ème} jour d'octobre 2025



Françoise Virginie Lechasseur, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12h00 et de 13 h 15 à 16 h 30 le 22^e jour du mois d'octobre 2025 et en le publiant dans le Journal Le Soir du même jour.

Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate
Greffière